

■ Réunis jeudi à Tourriers, les élus de Cœur-de-Charente s'insurgent contre le projet de suppression de la trésorerie de Mansle ■ Et demandent le statu quo.

23/06/19

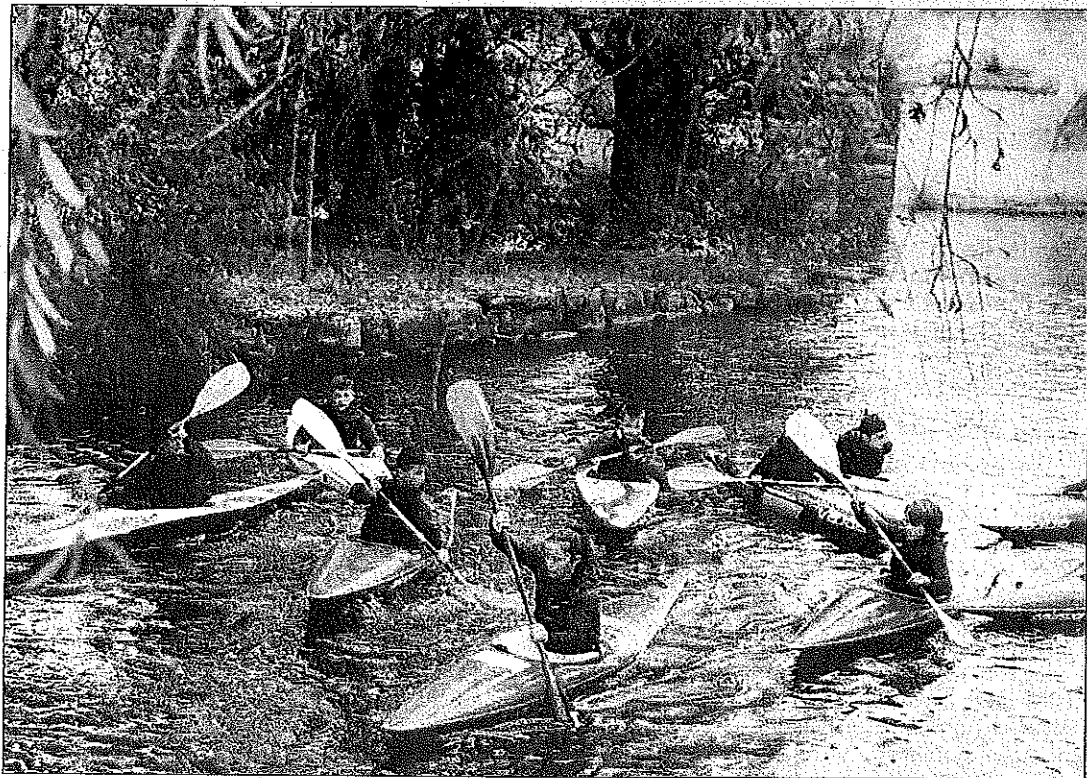
Trésor public: les élus vent debout contre la réforme

Céline AUCHER
c.aucher@charentelibre.fr

Ce n'est pas parce qu'il fait chaud qu'on n'a pas l'énergie pour pousser un gros coup de gueule. Les élus de Cœur-de-Charente l'ont prouvé jeudi soir à Tourriers lors du dernier conseil communautaire avant les vacances d'été. La cause de la grogne ? La réforme des Finances publiques, déjà contestée par une grande partie des agents et les syndicats (lire CL d'hier), qui prévoit sur le territoire la suppression de la trésorerie de Mansle et un rattachement aux services de gestion comptable de Ruffec d'ici 2022. Avec, en contrepartie des points d'accueil de proximité dans les maisons de services au public de Mansle et Aigre et un conseiller des collectivités locales à Tourriers. «*Pour amuser la galerie*», balance Franck Bonnet, le maire de Saint-Fraigne. «*Un tube de vaseline*», dénonce Christian Croizard, le maire de Mansle, alors que le président de Cœur-de-Charente, Jean-Pierre de Fallois, est vent debout: «*Les agents des trésoreries ont des compétences spécifiques pour répondre à toutes les demandes des mairies et de la population, on les sollicite tous les jours sur un tas de questions, je doute qu'un accueil de proximité puisse y répondre. Je suis totalement opposé à cette réforme.*»

«Une fausse concertation»

Etre ferme, c'est la position de la collectivité qui doit rencontrer le directeur départemental des finances publiques le 3 juillet avec ses homologues du Rouillais et de Val-de-Charente, qui dépendraient toutes de la trésorerie de Ruffec sur la carte de Bercy. Une concertation de quatre mois est prévue avec les acteurs locaux. «*Une fausse concertation, de l'enfumage*, lance Jean-Pierre de Fallois, ancien



Le site du Champion à Mansle a été défini comme future station sport nature, incluant notamment le canoë-kayak.

Photo archives Quentin Petit

Une station sport nature sur le site du Champion à l'horizon 2020

Parmi les sujets abordés en conseil communautaire, un point d'étape sur la candidature de Cœur-de-Charente aux stations sport nature que veut développer le Département. Alors que le site du Champion à Mansle a déjà été défini autour de cinq activités à l'horizon 2020 - canoë-kayak, VTT, rando pédestre, tir à l'arc et course d'orientation - «*tout est à construire pour la course d'orientation*», souligne Guillaume Queneau, chargé de mission au Pays du Ruffécois, en pointant un projet dans la forêt de la Boixe. Mais aussi un site fixe à créer pour le tir à l'arc à côté de l'hippodrome, «*et un autre qui pourrait être mobile au domaine d'Echoisy.*» Avec l'idée de proposer parallèlement des antennes offrant deux ou trois activités sur le reste du

territoire. «*La réflexion est ouverte jusqu'à la mi-septembre pour candidater à l'ouverture de ces antennes*», précise Christian Croizard. A noter que les élus de Cœur-de-Charente ont également modifié l'aide aux sportifs de haut niveau du territoire - 100 € par compétiteur par an - en l'élargissant aux jeunes de moins de 25 ans, au lieu de moins de 18 ans. Et renouvelé la convention d'objectifs avec le centre social et culturel du Pays Manslois pour 2019-2022. Soit un montant prévisionnel de 699 646 € sur quatre ans en faveur de l'accueil de loisirs 3-17 ans, la ludothèque mobile, l'accompagnement à la scolarité, l'été actif et solidaire et le secrétariat de la maison de la petite enfance de Mansle.

cadre des Finances publiques, qui a connu cinq trésoreries sur le territoire de Cœur-de-Charente. A chaque suppression, on nous promet des permanences qui sont supprimées progressivement.» «*De l'enfumage à plein nez*, enchaîne Jean-Marc de Lustrac, le maire de Vars. Rien de mieux que de diluer les services pour mieux les supprimer ensuite. Derrière, on sait que l'Etat veut encore se défaire sur les collectivités locales.» «*Les agents de Ruffec sont déjà submergés; avec des départs à la retraite non remplacés*, pointe Franck Bonnet. A terme, c'est la disparition d'un service essentiel dans le monde rural.» «*Comme si la crise des gilets jaunes n'avait servi à rien*», glisse Jean-Pierre de Fallois. Autant dire que, jeudi soir, l'unanimité a été facile à trouver pour demander le maintien du réseau actuel des Finances publiques.

Services publics: le défenseur des droits alerte

29/06/18

Les délégués du défenseur des droits en Charente ont établi leur rapport 2018. Avec une alerte sur l'éloignement des services publics.

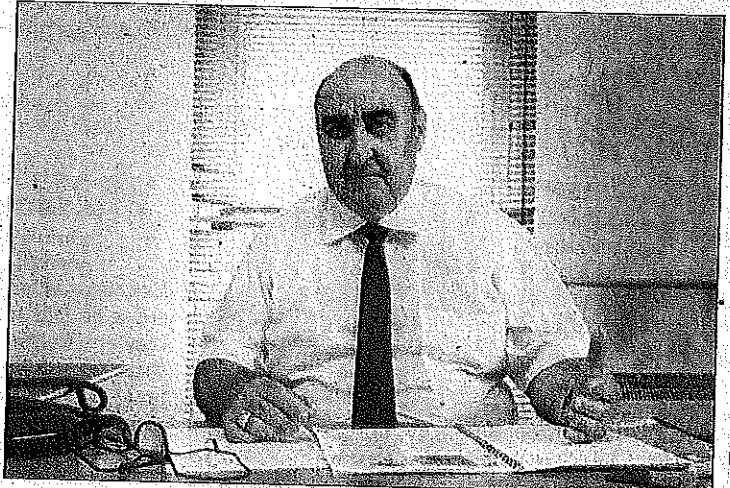
Myriam HASSOUN
m.hassoun@charentelibre.fr

C'est un constat qu'ils font depuis plusieurs années déjà. Mais qui prend d'autant plus de sens avec la crise des gilets jaunes et au lendemain de la grève des agents des Impôts contre la fermeture des trésoreries. Les délégués du défenseur des droits en Charente sont de plus en plus sollicités par des personnes démunies face à l'éloignement et à la dématérialisation des services publics.

83 % des 151 requêtes portées en 2018 devant Raymonde Jamard et René Ballet, les délégués du département qui viennent de faire leur bilan, concernaient les relations avec l'un ou l'autre des services publics: «Le mécontentement des gens face au fonctionnement des institutions est grand, décrit René Ballet. Il n'y a plus personne pour traiter les dossiers en cas de dysfonctionnement. La dématérialisation, c'est très bien pour les 95 % d'affaires qui tournent, mais pour les 5 % qu'il faut traiter tout de suite, seule une personne physique peut décrire la situation.»

«Plus personne ne prend le temps d'expliquer»

La problématique est large: elle va des cartes grises aux relations avec les Impôts, les mairies, Pôle Emploi ou même les fournisseurs d'énergie. «Ce matin, j'avais avec moi une dame qui a eu 5 fois la visite d'un technicien car son compteur électrique est en panne et ça ne marche toujours pas! Quand elle appelle, elle n'obtient aucune réponse à son problème.» À noter que 52 demandes, soit un quart de toutes celles reçues en 2018, relevaient en fait de la simple orientation. «On se rend compte que même les jeunes ne savent pas utiliser internet pour trouver de simples informations», constate René Ballet. «S'il y avait une action à mener dans les services publics, ce serait de rétablir des guichets.» L'usager n'a pas toujours raison. Dans 16 % des cas traités par les délégués, la personne n'avait en fait



Relations aux services publics, discrimination ou droit des enfants sont les domaines d'intervention de René Ballet (sur la photo) et Raymonde Jamard. Photo Renaud Joubert

”

Il n'y a plus personne pour traiter les dossiers en cas de dysfonctionnement.

pas droit à ce à quoi elle prétendait, comme des allocations ou des indemnités. «Mais au moins, après notre action, les gens comprennent pourquoi, dit encore René Ballet. Plus personne ne prend le temps d'expliquer, avec des mots simples, les raisons du non-droit. Or les gens ne sont pas bêtes, ils sont capables de comprendre.»

Parmi les autres compétences des délégués: les droits des enfants, «plutôt bien respectés en Charente», selon René Ballet qui constate tout de même une forte problématique autour des relations intergénérationnelles, comme des petits-enfants empêchés de voir leurs grands-parents. «C'est du malheur pour tout le monde, souligne le défenseur. Mais ce sont souvent des affaires abandonnées car les enfants craignent de bouleverser les familles.»

Les délégués du défenseur peuvent aussi être saisis en cas de discrimination. En 2018, les deux bénévoles charentais ont eu à traiter 11 requê-

tes relevant de ce champ, notamment des affaires de discrimination sexuelle au travail (au détriment des femmes). «On voit aussi arriver des requêtes pour homophobie», note René Ballet. Ils ont également compté 5 demandes concernant des abus de forces de l'ordre et ont, en outre, été saisis par 24 détenus. À chaque requête, les délégués tentent une médiation pour rétablir les droits de la personne: 80 % de leurs actions ont abouti favorablement l'an dernier. «Quand rien ne bouge alors que le requérant est dans son droit, ou que nous n'obtenons pas de réponse, nous faisons passer le dossier au siège à Paris qui travaille alors avec des avocats.»

4 permanences

On peut faire appel gratuitement aux délégués du défenseur des droits lors d'un problème de relation avec un service public, si l'on s'estime victime de discrimination, ou d'un abus des forces de l'ordre, et dans le cas d'un non-respect des droits de l'enfant. Les deux délégués tiennent quatre permanences par semaine: le mardi matin à la préfecture de la Charente et à la sous-préfecture de Cognac, et le vendredi matin, à la préfecture de la Charente et à la sous-préfecture de Confolens. Rendez-vous: 05 45 97 61 28